

SYNDICAT CFTC – DOUANES

Bâtiment Condorcet - Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13
☎ : 01 57 53 29 21

Courriel: cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Les brèves de la CFTC-Douanes - Septembre 2020

L'appel et la bête

On croit rêver. Nous avons tous reçu, sur nos boîtes aux lettres professionnelles, un vibrant appel du 7 septembre qui rappellerait presque, par le ton, d'autres anciens et glorieux appels historiques. C'est neuf, comme méthode. Notre ministre de la Transformation et de la Fonction Publique (aïe, déjà on se méfie de la « transformation » érigée en ministère...) fait appel à son humble troupeau pour qu'il lui souffle quelques idées. Nul doute que les concepteurs de cet audacieux message connaissent leurs classiques en matière de figures littéraires. Ils y ont usé de rime interne riche (« relance de la France »), d'*antépiphore* (« appel aux agents publics » qui encadre par répétition le reste du texte), et d'*épanalepse* (« agents publics, agents de la relance ») pour donner à l'appel des accents solennels et qu'on s'enfoncé bien ça dans le crâne.

Mais comme malgré tout, l'appel s'adresse à des simples d'esprit (ne perdons pas de vue ce détail), il est posé « deux questions simples » pour « simplifier l'action publique ». S'agirait pas que la piétaille se répande en discours fleuves et théories fuligineuses. L'exercice est cadré. Comme réponse, on n'a droit qu'à une mesure par question. Pas davantage, hein. Ceux qui ne savent pas écrire pourront-ils faire un dessin ?

Mais alors, quel est le but de cette consultation à saveur helvétique, mi-démocratique mi-démagogique ? Sont-ils vraiment en panne d'idées là-haut ? En détresse de pensée, en indigence de projets ? Le COVID a-t-il désagrégé les derniers neurones opérationnels ? Ont-ils écrit « relance » en haut d'une feuille, puis été saisis du vertige de la page blanche ?

A bien lire les deux questions réputées « simples », il s'avère qu'elles ne sont pas du tout aussi simples que ça. Le postulat énoncé dans la première question, c'est qu'il faut « simplifier » pour « relancer ». C'est un axiome, pas un théorème (vous suivez toujours ?). Et pour cette

question, c'est notre ministère qui doit s'y coller. **Prudence quand vous allez répondre**, car « simplifier » l'action publique ça peut vite déboucher sur « supprimer ». Des agents, des services, tout ce que vous voudrez. On a déjà goûté ce genre de simplification. Ce n'est pas très bon.

La question suivante est plus perfide, et la tournure de phrase plus alambiquée. **Attention, piège**, car elle implique l'agent dans son action, et on ne sait plus trop bien à la fin si c'est l'agent qui devrait prendre une mesure, ou son chef, ou son directeur, ou son ministre, ou l'Etat. Dans le doute, pour éviter que votre proposition ne vous retombe sur le museau, façon autocritique soviétique, nous vous suggérons de vous abstenir.

Au bout du compte, tout ça n'est pas très clair, dans l'intention comme dans la forme. Pourtant la formule finale est impérative : « Accédez... et contribuez ». Heu... aujourd'hui j'ai peur, j'ai aquaponey.



CFTC-Douanes : sur un autre ton.